

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 113/02

ÉFAI – 020245 – AMR 38/013/02

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / CRAINTES DE TORTURE

JAMAÏQUE

Kaydeen Brown (f), 19 ans

Ian Mundel (h)

Jermaine Wilson (h)

« Copper » (h)

les autres habitants du quartier de Duhaney Park, à Kingston

Personne tuée : Michael Scarlett (h)

Londres, le 12 avril 2002

Des policiers et des soldats ont bouclé le quartier de Duhaney Park de la capitale, Kingston, le 9 avril, fait irruption dans un certain nombre de maisons et tué un homme, qui a apparemment été victime d'une exécution extrajudiciaire. Ils ont battu et arrêté sa petite amie enceinte, Kaydeen Brown, et l'ont inculpée de détention d'armes à feu, vraisemblablement dans le but de la dissuader de témoigner à propos de la mort de son compagnon. Elle risque fort d'être battue et soumise à d'autres formes de mauvais traitements en détention, de même que les trois hommes nommés ci-dessus, qui ont été appréhendés le même jour.

Ces arrestations ont apparemment eu lieu en représailles de la mort d'un policier de vingt-quatre ans, Basil Black, tué d'une balle dans la tête après avoir répondu à un appel à l'aide à Duhaney Park le 6 avril. Son collègue Kevon Chambers a été blessé.

D'après les informations recueillies, des fonctionnaires du poste de police de Hunts Bay sont entrés chez Michael Scarlett aux premières heures du jour, le 9 avril, lui ont dit de s'habiller et ont ordonné à sa petite amie de dix-neuf ans, Kaydeen Brown, de sortir dans la rue, à demi dévêtue. Plusieurs coups de feu ont été entendus, et des policiers ont été vus en train d'emmener le corps de Michael Scarlett ainsi que des draps de lit hors de la maison. Des organisations non gouvernementales (ONG) locales ont indiqué avoir découvert des orifices de balles dans son matelas tâché de sang et autour, ainsi que des éléments indiquant que les forces de l'ordre avaient tenté de nettoyer les taches de sang dans le pièce. Il semble que Michael Scarlett ait été placé de force sur son lit puis abattu, mais les policiers ont affirmé avoir tiré sur lui après qu'il eut ouvert le feu sur eux.

Kaydeen Brown, qui est enceinte, a d'abord été placée en garde à vue dans une cellule surpeuplée à l'extrême et insalubre, au poste de police de Hunts Bay, sans pouvoir bénéficier de soins médicaux. Elle est actuellement incarcérée au centre de détention préventive de Metcalf, à Kingston. À la connaissance d'Amnesty International, elle n'y a pas été autorisée à voir un médecin, à consulter un avocat, ni à recevoir la visite de sa famille.

La police a dégradé au moins quatre domiciles à Duhaney Park, brisant les biens des occupants à l'intérieur et réduisant en cendres une de ces maisons. Les forces de l'ordre ont apparemment menacé de se livrer à de nouvelles dégradations si on ne leur révélait pas qui avait tué Basil Black. Elles auraient également menacé de tuer d'autres habitants du quartier.

De nombreux membres de la population locale ont été sauvagement battus par la police, notamment les propriétaires de la maison incendiée. Des policiers ont ordonné à un jeune homme de courir à travers un égout pluvial en tenant une arme à feu, et l'ont frappé, notamment à coups de pied, lorsqu'il a refusé d'obéir. Deux autres hommes ont vu leurs vêtements emmenés dans la rue et brûlés.

Le responsable de la *Crime Management Unit* (CMU, Unité de lutte contre le crime) – qui a été créée pour combattre les crimes graves et dont les membres ont été impliqués dans des exécutions extrajudiciaires et des actes de torture – a déclaré qu'il n'était pas allé sur les lieux et qu'il n'avait donc vu aucune maison endommagée. Un journaliste de télévision l'a toutefois démenti en lui montrant des images filmées dans le quartier sur lesquelles il apparaissait.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Amnesty International est préoccupée de longue date par les violations des droits humains imputées à la police jamaïcaine, notamment par les informations selon lesquelles des policiers se rendent coupables d'usage abusif de la force, d'exécutions extrajudiciaires ainsi que d'actes de torture et d'autres formes de mauvais traitements contre des suspects et leurs proches. Pour obtenir de plus amples informations, veuillez consulter le rapport intitulé *Jamaica: Killings and Violence by Police: How many more victims?* [Jamaïque. Homicides et violences commis par la police : Combien de victimes encore ?] (AMR 38/003/01, avril 2001).

Les autorités jamaïcaines ont reconnu que les brutalités policières constituaient un problème. Le 31 mai 2001, le directeur de la police a déclaré publiquement : « *Beaucoup trop de policiers sont impliqués dans des événements où la force a manifestement été employée de manière abusive. Je vous le répète, quelle que soit l'attitude de certains Jamaïcains auxquels vous êtes confrontés quotidiennement, vous ne pouvez pas passer à tabac des citoyens et espérer ensuite qu'ils collaborent pleinement avec vous.* » Amnesty International déplore vivement que de telles prises de position demeurent généralement sans suite, et que les procès intentés contre des policiers soupçonnés de violations des droits humains soient extrêmement rares.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à veiller à ce que Kaydeen Brown soit correctement traitée en détention, et à ce qu'elle puisse bénéficier d'une assistance judiciaire, entrer en contact avec ses proches et recevoir des soins médicaux ;
- dites-vous vivement préoccupé par les informations indiquant que la police a exécuté de manière extrajudiciaire Michael Scarlett en représailles de l'homicide du policier Basil Black, et battu d'autres habitants du quartier de Duhaney Park ;
- déclarez-vous extrêmement inquiet étant donné les informations selon lesquelles des policiers ont menacé de tuer d'autres habitants de Duhaney Park et de dégrader leur domicile ;
- faites part de votre compassion pour les proches et les collègues de Basil Black, et reconnaissez qu'il incombe aux autorités de traduire en justice les responsables présumés de son homicide, mais soulignez qu'elles doivent s'acquitter de cette obligation dans le respect de la législation jamaïcaine et du droit international, notamment des dispositions relatives à l'usage de la force par la police, à l'arrestation et à la détention des suspects, et à la protection des biens ;
- dites-vous préoccupé par l'ampleur des brutalités policières en Jamaïque, et exhortez les autorités à veiller à ce que de tels agissements ne se répètent pas à Duhaney Park ;
- engagez les autorités à ordonner l'ouverture d'une enquête exhaustive sur les allégations selon lesquelles une exécution extrajudiciaire, des brutalités policières et des dégradations de domiciles ont eu lieu dans le quartier de Duhaney Park, et demandez à être informé des résultats de ces investigations.

APPELS À :

Premier ministre :

The Rt Hon. P.J. Patterson, PC, QC, MP
Prime Minister, Office of the Prime Minister
Jamaica House, 1 Devon Road
Kingston 6, Jamaïque

Fax : + 1 876 929 0005

Formule d'appel : *Dear Prime Minister,* / Monsieur le Premier ministre,

Ministre de la Sécurité nationale :

The Honourable (Dr) Peter Philipps
Minister for National Security
Ministry for National Security, Mutual Life Building
North Tower, 2 Oxford Road
Kingston 5, Jamaïque

Fax : + 1 876 906 1713

Formule d'appel : *Dear Minister,* / Monsieur le Ministre,

Directeur de la police :

Francis A. Forbes, CD, LL.B.
Commissioner of Police, Office of the Commissioner
101-105 Old Hope Road, Kingston 6
Jamaïque

Fax : + 1 876 927 7516

Formule d'appel : *Dear Commissioner,* / Monsieur le Directeur,

Député de Duhaney Park :

OT Williams MP
Houses of Parliament
81 Duke Street
Kingston, Jamaïque

Formule d'appel : Monsieur le Député,

COPIES À :

Poste de police de Hunts Bay :

Hunts Bay Police Station
Constabulary Communications
3 Mile Road, Kingston 11, Jamaïque

Fax : + 1 876 923 8908

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de la Jamaïque dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 24 MAI 2002, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org*